

Usine de Bouskoura

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats au 31 Décembre 2011

Le Conseil d'Administration de Lafarge Ciments, réuni le 6 mars 2012 sous la présidence de Monsieur Mohamed KABBAJ, a arrêté comme suit les comptes au 31 décembre 2011

Chiffre d'affaires consolidé en hausse de 4,0%

Résultat d'exploitation en léger retrait de 1,3%

Résultat net consolidé stable par rapport à 2010

Proposition d'un dividende de 66 Dh par action

Comptes Consolidés

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2011 sont établis conformément aux normes internationales IFRS

en millions de Dirhams	2010	2011	Evolution
Chiffre d'affaires	5 354	5 567	4%
Résultat d'exploitation	2 406	2 375	-1,3%
Résultat net	1 679	1 664	-0,9%

Malgré l'impact des nouvelles capacités concurrentes installées en 2011, nos ventes de ciment ont connu une hausse de 5,7%, enregistrant ainsi un nouveau record historique, dans un marché en forte croissance (10,7%) après le tassement connu en 2010. Nous avons ainsi pu tirer profit en 2011 des actions engagées en matière de fidélisation de nos clients, grâce notamment à l'amélioration de nos services.

Dans un contexte de stagnation des prix de vente, le léger retrait du résultat d'exploitation est pour l'essentiel lié à l'augmentation du coût de nos intrants.

Nous avons pu en limiter l'impact grâce à la poursuite de nos actions de réduction de coûts et à l'optimisation de l'utilisation de notre outil industriel.

Comptes sociaux de Lafarge Ciments

Le résultat net de 2011 a été arrêté à 1 527 MDh (+5,9%) après une dotation aux provisions pour amortissements dérogatoires de 24,6 MDh.

Le Conseil d'Administration de Lafarge Ciments proposera à l'Assemblée Générale annuelle le versement d'un dividende ordinaire de 66 Dh par action, équivalent à celui versé en 2011.

Perspectives

Le marché national montre un dynamisme certain en ce début d'exercice, qui nous laisse envisager une autre année de croissance en 2012. Celle-ci devrait être impulsée principalement par les programmes de logements à réaliser, notamment dans le segment du social grâce aux mesures incitatives mises en place par les Pouvoirs Publics.

Dans le cadre de la poursuite du programme d'investissements industriels, une Convention d'Investissements a été signée avec le Gouvernement Marocain, pour la construction d'une cimenterie dans la Région de Souss Massa Drâa.